

Séance du 26 mars 2015

Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration de l'UVHC

Objet : Modification de la répartition financière du projet TEMPUS

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en Salle du Conseil – Maison des Services à l'Étudiant le 26 mars 2015, sur la convocation et sous la Présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

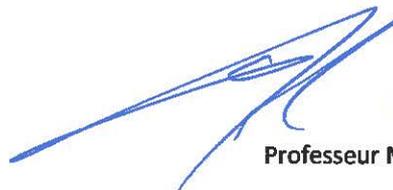
Le quorum étant atteint,

M. le Président donne la parole à Mme la Directrice de l'Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes (ISTV) et à M. l'Agent Comptable qui présentent aux conseillers la modification de la répartition financière entre les partenaires du projet TEMPUS 517414-2011-1- FR porté par l'ISTV, selon le tableau annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix la modification de la répartition financière du projet TEMPUS qui permet le versement aux partenaires des sommes (colonne équipement) initialement destinées à être dépensées par l'UVHC.

Fait à Valenciennes, le 7 avril 2015
Le Président du Conseil d'Administration



Professeur Mohamed OURAK

Projets Tempus : 517414-TEMPUS-1-2011-1-FR-TEMPUS-SMHES
Tableau : Répartition du budget modifiée le 19/03/2015

RÉPARTITION DU BUDGET PAR INSTITUTION PARTENAIRE									
N° de réf. du partenaire	Nom de l'organisation en abrégé	Code du pays	1. Frais de personnel (€)	2. Frais de voyage et frais de séjour (€)	3. Equipement (€)	4. Impression et publication (€)	5. Autres frais (€)	Total des COÛTS DIRECTS (€) (1+2+3+4+5)	Cofinancement
P1	UVHC	FR	84900	32300	40220	4300	3300	165020	7000
P2	ULH	FR	23500	31340		1300	1100	57240	5000
P3	UMONS	BE	22500	31340		1300	1100	56240	5000
P4	CUP	PL	12000	31340		1300	1100	45740	4000
P5	UCA	ES	19060	32024		1300	1100	53484	5000
P6	ESITH	MA	88500	8000	73068	16844	4400	190812	31000
P7	UCAM	MA	25000	10000	42707	15460	2200	95367	29000
P8	UH2C	MA	26000	9200		14068	2200	51468	5000
P9	UAE	MA	25000	10000	43305	15460	2200	95965	29000
P10	EMI	MA	20500	8400		14068	1100	44068	4000
P11	TMSA	MA	7000	7500			1100	15600	2500
P12	UV	MA	0	8300				8300	1000
P13	ENSUP	MA	0	7500				7500	2500
P14	AMITH	MA	7000	7500			1100	15600	2500
			360960	234744	199300	85400	22000	902404	132500

Remarques :

- 1- La répartition initiale prévoyait l'acquisition de l'ensemble des équipements par l'UVHC au profit des partenaires. Seulement la dépense de 40220 €, correspondant à l'achat des simulateurs de la Société CIPE, a été effectuée.
- 2- Le reste du budget équipement sera transféré aux partenaires pour l'acquisition des logiciels et du matériel soit 159080€ (199300€ - 40220€).
- 3- Cette somme de 159080€ sera transférée aux différents partenaires ESITH (PERL Centre), UAE (PERL Nord), UCAM et UV (PERL Sud). Il se peut que certains versements seront affectés à un seul partenaire pour des achats regroupés.
- 4- Chaque versement pour achat sera justifié par des devis auprès des fournisseurs.